

DEMANDE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

PASSE-PARTOUT

MATERNELLE 4 ANS ET MATERNELLE 5 ANS

PRIMAIRE

Les parents qui désirent inscrire leur enfant pour la 1^{re} fois au Centre de services scolaire des Hauts-Cantons devront se présenter à l'école de leur arrondissement aux journées et aux heures indiquées ci-dessous **SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**.

S'il s'agit d'une réinscription, les parents pourront la faire, en ligne, entre le 8 et le 12 février en utilisant l'adresse suivante : inscription.portailparents.ca

Nom de l'école	Dates et heures
ÉCOLE GENDREAU (Coaticook) 819 849-7075 Maternelle 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 8 février au jeudi 11 février : 8 h à 11 h 15 et 12 h 30 à 15 h • Vendredi 12 février : 8 h à 11 h 15
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR (Coaticook) 819 849-2749 Maternelle 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 8 février au vendredi 12 février : 9 h à 12 h et 13 h à 15 h
ÉCOLE MGR-DURAND (Coaticook) 819 849-7084 Maternelle 4 ans ou Passe-Partout	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 8 février : 9 h à 12 h • Mardi 9 février : 14 h 30 à 19 h • Jeudi 11 février : 9 h à 12 h • Vendredi 12 février : 14 h à 16 h
ÉCOLE SAINT-LUC (Barnston) 819 849-9106 Passe-Partout	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 8 février : 8 h à 16 h • Mercredi 10 février : 8 h à 16 h • Vendredi 12 février : 8 h à 16 h
ÉCOLE SANCTA-MARIA (Dixville) 819 849-3771 Passe-Partout	<ul style="list-style-type: none"> • Mardi 9 février : 8 h à 16 h • Jeudi 11 février : 8 h à 16 h
ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-TOUTES-AIDES (Saint-Malo) 819 849-7280 Maternelle 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 11 février : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
ÉCOLE DE SAINTE-EDWIDGE (Sainte-Edwidge) 819 849-9121 Maternelle 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 8 février : 8 h à 11 h 30 et 12 h 30 à 16 h
ÉCOLE LOUIS-SAINT-LAURENT (Compton) 819 849-7803 Maternelle 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 8 février au vendredi 12 février : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

CONDITIONS D'ADMISSION

Passe-Partout ET Maternelle 4 ans

L'élève doit avoir atteint l'âge de 4 ans avant le 1^{er} octobre 2021.

Maternelle 5 ans

L'élève doit avoir atteint l'âge de 5 ans avant le 1^{er} octobre 2021.

Exceptionnellement, il peut y avoir dérogation à l'âge d'entrée à la maternelle 5 ans. Dans ce cas, une évaluation réalisée par un psychologue est nécessaire à l'étude de la demande. Vous pouvez contacter la direction de l'école afin de connaître les modalités inhérentes à ce processus.

DOCUMENTS REQUIS

Lors de l'inscription, les parents devront fournir à la direction d'école un ORIGINAL (GRAND FORMAT) du certificat de naissance de l'enfant

ET

1 preuve de résidence (par adresse de résidence) parmi les pièces suivantes :

PREUVES GOUVERNEMENTALES:

- Permis de conduire au Québec émis par la SAAQ;
- Compte de taxe scolaire ou municipale;
- Facture d'Hydro-Québec ou d'Hydro-Coaticook;
- Relevé d'impôts fonciers RL-4
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ);
- Avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
- Document provenant du gouvernement fédéral.

Ensemble, pour construire
la réussite